departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

SEANCE DU 24 mars 2006

Votants: 40

Convocation du Conseil Municipal : le 13 mars 2006

1:

Convention entre la Ville de Niort et la Commune d'Aiffres pour la vente d'eau potable - approbation de l'avenant $n^\circ 2$

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 30 mars 2006

[Annexe]

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers:

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Guillaume JUIN donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.

Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

Excusés:

Conseillers:

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine REYSSAT, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Dominique GUIBERT

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mars 2006

<u>Eau</u>

Convention entre la Ville de Niort et la Commune d'Aiffres pour la vente d'eau potable - approbation de l'avenant $n^{\circ}2$

Madame Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibération en date du 27 mars 1998, le Conseil Municipal de Niort a autorisé le Maire à signer une convention de fourniture d'eau entre la Ville de Niort et la Commune d'Aiffres.

La convention prévoit en son article 4 une clause de révision, permettant d'ajuster les prix de l'eau facturée.

La formule paramétrique de révision comporte l'indice PsdB (indice produits et services divers) publié par l'INSEE. Cet indice n'existe plus ; il n'a pas été créé d'indice de remplacement.

La formule comportait aussi l'indice EG00 02 (produit énergique à usages professionnels). Il existe désormais l'indice EBIQ : indice des prix produits et services divers (énergie biens intermédiaires et d'équipement).

Pour ces motifs, il y a donc lieu de recomposer la formule de révision des prix de revient.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer l'avenant à la convention du 19 mai 1998, correspondant à la prise en compte de cette nouvelle donnée.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 40
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 5

Pour le Maire de Niort

Alain BAUDIN

L'Adjointe au Maire

Nicole GRAVAT

Ordre du jour